



# Taxe sur les enseignes, lumineuses ou non, et sur les publicités directement ou indirectement lumineuses

## 1) Renseignements à compléter

Nom du redevable (magasin) : .....

Adresse d'imposition : .....

.....

.....

Adresse d'envoi de l'avertissement-extrait de rôle : .....

.....

.....

N° de téléphone : .....

N° de TVA : .....

Type de société : Personne physique – SA – SPRL – ASBL – Autre : (à préciser) .....

## 2) Enseignes et publicités

- Publicités lumineuses : Toute indication à caractère permanent visible de la voie publique, apposée à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment ou de ses dépendances, qu'elle soit écrite ou non, et destinée à faire connaître le commerce, l'industrie exercés ou les produits fabriqués ou distribués par des personnes autres que l'exploitant ou le propriétaire d'un lieu donné et qui est reliée ou susceptible de l'être à tous moments à une source d'énergie par un simple branchement ou être disposée dans l'axe d'un projecteur, spot ou tout autre appareil qui allumé, éclairerait l'enseigne.

Dimension à prendre : Longueur : .....

Largeur : .....

Dimension à prendre : Longueur : .....

Largeur : .....

Dimension à prendre : Longueur : .....

Largeur : .....

- Publicités non-lumineuses : Toute indication à caractère permanent visible de la voie publique, apposée à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment ou de ses dépendances, qu'elle soit écrite ou non, et destinée à faire connaître le commerce, l'industrie exercés ou les produits fabriqués ou distribués par des personnes autres que l'exploitant ou le propriétaire d'un lieu donné.

Dimension à prendre : Longueur : .....

Largeur : .....

Dimension à prendre : Longueur : .....

Largeur : .....

Dimension à prendre : Longueur : .....

Largeur : .....

- Enseignes lumineuses : Toute indication à caractère permanent visible de la voie publique, apposée à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment ou de ses dépendances, qu'elle soit écrite ou non, et ayant pour but de faire connaître le commerce ou l'industrie qui s'exploite en un lieu donné, la profession qui s'exerce ou les opérations qui s'y effectuent et qui est reliée ou susceptible de l'être à tous moments à une



source d'énergie par un simple branchement ou qui est disposée dans l'axe d'un projecteur, spot ou tout autre appareil qui allumé, éclairerait l'enseigne.

Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....  
Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....  
Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....

- Enseignes non-lumineuses : Toute indication à caractère permanent visible de la voie publique, apposée à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment ou de ses dépendances, qu'elle soit écrite ou non, et ayant pour but de faire connaître le commerce ou l'industrie qui s'exploite en un lieu donné, la profession qui s'y exerce ou les opérations qui s'y effectuent.

Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....  
Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....  
Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....

- Cordon lumineux : Cordon qui ne fait pas corps avec l'enseigne ou avec la publicité

Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....  
Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....  
Dimension à prendre : Longueur : ..... Largeur : .....

### 3) Informations complémentaires :

- A partir de quelle date les enseignes ou publicités ont- elles fonctionné ?  
.....
- **Désirez-vous que cette déclaration reste valable pour tous les exercices suivants ? Dans ce cas, elle sera automatiquement reconduite jusqu'à ce que vous en demandiez la révocation ou déclariez l'ajout ou la suppression d'une enseigne ou publicité.**

### OUI – NON

- Si vous éprouvez des difficultés à remplir le présent document, ou si vous désirez obtenir un renseignement quelconque, vous pouvez vous adresser au Service des Taxes au 02/412.14.34.
- AVIS IMPORTANT : La présente déclaration doit être renvoyée, dûment remplie, datée et signée par le déclarant à l'Administration communale, Service des Taxes – Place Henri Vanhuffel 6 à 1081 Koekelberg ou par mail : taxes@koekelberg.irisnet.be ou par fax : 02/414.10.71. **A défaut de renvoi de celle-ci, l'imposition sera établie d'office à charge du contribuable retardataire (+ frais éventuel)**

Date :

Signature :